

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2022

Nombre de délégués en exercice : 83

Nombre de délégués présents : 56

Pouvoirs : 10

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept novembre, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à FALAISE, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MESNIL pour examiner les points inscrits à l'ordre du jour.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail le 9 novembre 2022

Monsieur Jean-Jacques LEMERCIER est désigné secrétaire de séance.

Elu de la Commune de	TITULAIRE - Nom	Prénom	Présent	Absent	A donné pouvoir à	SUPPLEANT - Nom	Prénom	Présent
AUBIGNY	LECAPITAINE	Michel	Présent			LECROSNIER	Edith	
BAROU EN AUGÉ	GALLET	Jean-Louis	Présent			DECOBERT	Isabelle	
BEAUMAIS	LORION	Françoise		Absente		D'HAUTEFEUILLE	Arnaud	
BERNIERES D'AILLY	HINARD	Marie-Anne			Pouvoir à Jean-Yves Leboucq	BOULAND	Patrick	
BONNOEIL	RIVIERE	Edwige		Absente		DELECOLLE	Jacques	
BONS TASSILLY	GOUPIL	Olivier		Absent		CATEAU	Olivier	
CORDEY	BISSON	Roger	Présent			BOUILLET	Philippe	
COURCY	VERDONCK	Marc		Absent		DUBOURGUAIS	Arnaud	
CROCY	REUSSNER	Edouard	Présent			DELAUNAY	Nadine	
DAMBLAINVILLE	CAILLOUET	Michel	Présent			MOISAN	Angélique	
EPANEY	DUGUEY	Bruno	Présent			ANDRE	Jacques	
ERAINES	MESNIL	Jean-Philippe	Présent			DUCLLOS	Jacques	
ERNES	LAMANDE	Xavier	Présent			CARDINE	Pierre	
FALAISE	MAUNOURY	Hervé			Pouvoir à Grégoire Dagom			
FALAISE	LE BRÉT	Jacques			Pouvoir à Gwenaëlle Percheron			
FALAISE	LE VAGUERSE-MARIE	Cécile			Pouvoir à Bastien Richard			
FALAISE	GRACIA	Fabrice			Pouvoir à Philippe Drouet			
FALAISE	PERCHERON	Gwenaëlle	Présente					
FALAISE	DAGORN	Grégoire	Présent					
FALAISE	ALLENO	Delphine		Absente				
FALAISE	LEBAILLY	Bénédicte	Présente					
FALAISE	LEBAS	Jean-Marc	Présent					
FALAISE	PETIT	Sandrine			Pouvoir à Bénédicte Lebailly			
FALAISE	DROUET	Philippe	Présent					
FALAISE	DUVAL	Sonia	Présente					
FALAISE	LEBLOND	Thérèse			Pouvoir à Jean-Marc Lebas			
FALAISE	THOMAS	Pascal	Présent					
FALAISE	RICHARD	Bastien	Présent					
FALAISE	DEWAELE	Clara	Présente					
FALAISE	ANDRE	Jean-Luc			Pouvoir à Kevin Dewaële			
FALAISE	MARTIN	Béatrice	Présente					
FALAISE	SOBECKI	Loïc		Absent				
FALAISE	MARY ROUQUETTE	Valérie		Absente				
FONTAINE LE PIN	CANDON	Bruno	Présent					
FOURCHES	LEROY	Eric		Absent		MACE	Gilles	
FOURNEAUX LE VAL	DOUTRESSOULLES	Denis	Présent			OUIIN	Michel	
FRESNE LA MERE	LASNE	Maryse	Présente			LEVEQUE CATHERINE	Sabrina	
JORT	GUILLEMOT	Jean-François		Absent		PAGNY	Brigitte	
LA HOGUETTE	GRENIER	Sylvie	Présente			LEMAITRE	Jean-Claude	
LE DETROIT	DUFAY	Gilbert	Présent			SAINT-MARTIN	Magali	
LE MARAIS LA CHAPELLE	NOEL	Michel	Présent			CATHERINE	Emmanuel	
LE MESNIL VILLEMENT	LECOQ	André	Présent			NOEL	Colette	
LEFFARD	MEURGEY	Jean-Claude	Présent			CHAUFFRAY	Joël	
LES ISLES BARDEL	GARIGUE	Jacques	Présent			ROCHELET	Christine	
LES LOGES SAULCES	DUFAY	Fabien		Absent		LEMUNIER	Jean	
LES MOUTIERS EN AUGÉ	POURRIT	Alain		Absent		KIPRE	Théodore	
LOUVAGNY	PORCHON	Christian	Présent			SUZANNE	Alain	
MAIZIERES	ALIMECK	Tony	Présent			GABRIEL	Odile	
MARTIGNY SUR L'ANTE	LEFEVRE	Alain		Absent		SALLEY	Sébastien	
MORTEAUX COULIBOEUF	BACHELEY	Christian			Pouvoir à Jean-Philippe Mesnil	CAHOURS	Michel	
NORON L'ABBAYE	GIESZCZYK	Jean-René	Présent			MARTINE	Jean-François	
NORREY EN AUGÉ	ORIOU	Michaël		Absent		DECLERK	Véronique	
OLENDON	BLAIS	Norbert	Présent			MOISSON	Pierre	
OUILLY LE TESSON	HEURTIN	Jean-Yves	Présent			DELAROCHE	Ingrid	
PERRIERES	CHANDON	Gérard	Présent			SCILLES	Fabrice	
PERTHEVILLE NERS	LEPETIT	Séverine	Présente			SCHWARTZ	Stéphanie	
PIERREFITTE EN CINGLAIS	COURVALLET	Samuel				ANQUETIL	Maryline	
PIERREPONT	LEMERCIER	Jean-Jacques	Présent			GUERIN	Christine	Présent
PONT D'OUILLY	GUBIOUT	Maryvonne			Pouvoir à Jacky Lebreton	GIDEL	Sandrine	
PONT D'OUILLY	LEBRETON	Jacky	Présent					
POTIGNY	KEPA	Gérard	Présent					
POTIGNY	MAUNOURY	Maryvonne	Présente					
POTIGNY	BENOIT	Dominique	Présent					
POTIGNY	GASNIER	Jean-Marie	Présent					
POTIGNY	FICHET DE CLAIRFONTAINE	Marie-Neige	Présente					
RAPILLY	JURKIEWICZ	Françoise	Présente			HEUZE	Xavier	
ROUVRES	AMBLARD	Jean-Louis		Absent		PIERRE	Pascal	
SAINT GERMAIN LANGOT	COUDIERE	Jacqueline		Absente		BURON-LEDARD	Nadège	
SAINT MARTIN DE MIEUX	HUET	Serge				LEVAILLANT	Marie-Françoise	Présente
SAINT PIERRE CANIVET	GOUPIL	Jean-Pierre	Présent			BOURY	Stéphane	
SAINT PIERRE DU BU	LEROUX	Jean-Claude	Présent			DELAUNAY	Julien	
SASSY	VARIN	Dominique	Présent			BREBION	Sébastien	
SOULANGY	ABEGG	Dominique	Présent			BLIN	Jean-Claude	
SOUMONT SAINT QUENTIN	ROCHE	Philippe	Présent			LECOMTE	Cyril	
TREPREL	MARGUERITE	Mauricette	Présente			CRESPIN	Estelle	
USSY	DELILE	Éric	Présent					
USSY	JAMES	Marie-Anne	Présente					
VENDEUVRE	HAGHEBAERT	Daniel		Absent		SOREL	Sylvie	
VERSAINVILLE	BINET	Sébastien		Absent		PAGEOT	Laurence	
VICQUES	LEBOUCQ	Jean-Yves	Présent			ANCEL	Hélène	
VIGNATS	DEWAELE	Kevin	Présent			VANDON	Philippe	
VILLERS CANIVET	BONNE	Jean-Louis	Présent			BENOIST	Rémi	
VILLY LEZ FALAISE	NACHTERGAELE	Franck	Présent			LEFEVRE	Pascal	

**AFFAIRES CULTURELLES ET PATRIMOINE - CENTRE NATIONAL CHOREGRAPHIQUE -
CONVENTION DE PARTENARIAT PLURIANNUELLE 2022-2025**

L'association Chorège est titulaire du label « Centre de développement chorégraphique national ». Les différents partenaires que sont l'Etat, la Région Normandie, le Département du Calvados, la Ville de Falaise et la Communauté de communes ont montré leur volonté que soit maintenu et poursuivi à Falaise et dans toute la région une action en faveur du patrimoine de la création, et de diffusion et de culture chorégraphiques.

Il convient maintenant d'établir le cadre contractuel entre le bénéficiaire du label « Centre de développement chorégraphique national » et les partenaires publics pour la mise en œuvre du projet artistique et culturel de Chorège et de définir les modalités de son évaluation au travers des objectifs concrets.

Il est donc proposé la conclusion d'une convention pluriannuelle (2022-2025) qui fixe :

- La mise en œuvre concrète du projet artistique et culturel ;
- Les modalités de financement et les relations avec les partenaires institutionnels ;
- Les conditions de suivi et d'évaluation du projet.

Le coût total du projet artistique et culturel sur la durée de la convention est évalué à 3 417 240 €. Et pour la période 2022-2025, le soutien de la CdC est chiffré à 45 000 € réparti comme suit :

- Pour l'année 2022 : 15 000 €
- Pour l'année 2023 : 10 000 €
- Pour l'année 2024 : 10 000 €
- Pour l'année 2025 : 10 000 €

Le Conseil communautaire

- Vu la délibération n°174/2018 du conseil communautaire du 20 décembre 2018 approuvant le projet de centre national chorégraphique sur Falaise et soutenant ce projet ;
- Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 3 novembre 2022 ;
- Considérant les termes de la convention de partenariat pluriannuelle 2022-2025 ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

Abstentions : 0	Suffrages exprimés : 66
	Pour : 66
	Contre : 0

- **APPROUVE** les termes de la convention pluriannuelle (2022-2025) relative au Centre de Développement Chorégraphique National Chorège qui fixe :
 - La mise en œuvre concrète du projet artistique et culturel ;
 - Les modalités de financement et les relations avec les partenaires institutionnels ;
 - Les conditions de suivi et d'évaluation du projet ;
 - Le soutien financier de la Communauté de communes du Pays de Falaise à hauteur de 45 000 € sur la durée de la convention ;
- **PRECISE** que les montants des subventions des années 2024 et 2025 devront faire l'objet d'une inscription budgétaire sous réserve d'une délibération du conseil communautaire ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son délégué à signer ladite convention ainsi que tout document utile relatif à ce dossier.

Certifiée exécutoire compte tenu de la
transmission en Préfecture le : 24 NOV. 2022
Affichée le : 24 NOV. 2022

Le Président
Jean-Philippe MESNIL

